

Zeitschrift:	Arbido
Herausgeber:	Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band:	12 (1997)
Heft:	4
Artikel:	Archives audiovisuelles : l'exemple des archives sonores : journée d'études de l'Association des archivistes suisses, Lugano, 8-9 Novembre 1996
Autor:	Burgy, François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-770329

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES AUDIOVISUELLES: L'EXEMPLE DES ARCHIVES SONORES

Journée d'études de l'Association des archivistes suisses, Lugano, 8-9 novembre 1996

On ne vantera jamais assez la douceur de l'automne au Tessin, mais ce n'est pas pour des raisons climatiques que la Journée d'études (Spezialtagung) de l'AAS consacrée aux archives audiovisuelles a été organisée à Lugano en novembre 1996. Il s'agissait d'offrir aux archivistes suisses la possibilité de se familiariser avec ce genre de documents et de leur donner l'occasion de découvrir un certain nombre d'expériences pratiques.

Dans cette perspective, il était des plus intéressants de se consacrer à un type de documents – les documents sonores – et de venir à Lugano pour tirer profit des connaissances et du savoir-faire accumulés par l'institution suisse la plus expérimentée en ce domaine, la Phonothèque nationale (FN).

Organisée par Theo Mäusli, historien, collaborateur scientifique de la FN et de la nouvelle Faculté des Sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne, avec le soutien indispensable de l'équipe de la FN, cette Journée de travail a offert aux participants des contributions tant générales que spécifiques dans trois langues nationales et des présentations pratiques de techniques de conservation et d'outils informatiques.

Contexte audiovisuel et documents sonores

Il était des plus significatifs que la tâche de fixer le cadre général de la Journée revienne à deux des artisans de la création en 1995 de MEMORIAV, l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse: Christoph Graf, Directeur des Archives fédérales, et Kurt Deggeller, Directeur de la FN.

Christoph Graf, dans une introduction consacrée à *Bedeutung und Probleme der Archivierung audiovisueller Medien*, a relevé le contraste entre le rôle dominant de l'audiovisuel dans notre société et la place longtemps marginale qui lui a été faite dans les bibliothèques et les archives de notre pays. La sauvegarde du patrimoine audiovisuel pose des problèmes très aigus: masse de documents à gérer, caractère éphémère de la production des médias, obstacles juridiques liés aux documents eux-mêmes et à l'organisation fédéraliste de nos institutions, nécessité de maîtriser des techniques spécifiques; problèmes d'autant plus difficiles à résoudre que la conscience de leur existence même est encore peu répandue. C'est dans cette perspective que se situe la mise sur pied de MEMORIAV, qui permet à la fois de développer un réseau d'information et de soutenir des projets

concrets, tels que l'archivage du Ciné-Journal suisse ou des journaux télévisés aux Archives fédérales.

Il est revenu à Kurt Deggeller de guider les participants dans le monde des archives sonores en établissant une typologie des documents. Il distingue trois grandes familles:

- les documents sonores «scientifiques», créés lors d'enquêtes linguistiques ou ethnologiques, d'enquêtes d'histoire orale (oral history), ou encore enregistrements de voix célèbres;
- les documents sonores commerciaux, enregistrements de musique, de textes littéraires etc.;
- les documents de radio, enregistrements destinés à ou effectués lors de diffusion sur les ondes.

Le traitement de chaque type de documents sonores présente des particularités:

- les documents «scientifiques» ont rarement été réalisés en respectant les normes techniques pour l'archivage, et sont incompréhensibles si on ne dispose pas de la documentation qui les accompagne;
- la qualité technique des documents commerciaux est en général correcte, mais leur usage est fortement restreint par la législation sur le droit d'auteur;
- les documents radio sont souvent instables et requièrent du matériel de lecture professionnel.

Kurt Deggeller relevait enfin les difficultés propres aux documents sonores isolés dans des fonds d'autre nature. Le plus souvent de piètre qualité technique, ils risquent de rester introuvables par défaut d'informations de base à leur sujet.

Le son en archives dans tous ses états

La deuxième partie de la réunion était plus spécialement consacrée à la présentation de plusieurs expériences d'archivage de fonds sonores, à la Radio suisse italienne (RSI), aux Archives de la Ville de Lausanne, à la Phonothèque nationale et aux Archives fédérales.

Dans sa contribution, *Archivazione dei documenti sonori: l'esperienza della Radio svizzera di lingua italiana*, Giorgio Pagani a retracé l'histoire de l'archivage au studio de Lugano. A l'origine, et pendant de longues années, comme dans les studios alémaniques et romands, l'archi-

vage était uniquement commandé par les besoins du programme: on ne gardait que ce qui paraissait susceptible d'être réutilisé pour d'autres diffusions. Les enregistrements ont été d'abord effectués sur disques à gravure directe de 1932 à 1956 (quelques 4000 disques ont subsisté, et sont maintenant conservés à la FN), après quoi les bandes magnétiques se sont imposées. A partir de 1980, une politique d'archivage a été établie dans les studios des trois régions linguistiques, ce qui a permis au studio de Lugano de conserver des témoignages irremplaçables de l'histoire et de la culture de la Suisse italienne de ces 60 dernières années. Cette politique d'archivage appliquée par le Service documentation et archives de chaque studio s'est concrétisée officiellement en 1992 sous la forme d'un article de la Concession de la SSR.

Frédéric Sardet, Directeur des Archives de la Ville de Lausanne, a présenté *Radio Acidule à Lausanne: une expérience en matière d'archives sonores*. En 1984, l'archivage des enregistrements des émissions de la radio locale Radio Acidule a été confié aux Archives de la Ville de Lausanne (AVL) par les autorités communales. En contrepartie d'une subvention, Radio Acidule s'est engagée à effectuer les enregistrements d'émission destinés à l'archivage. Ils ont été confiés ensuite aux AVL, qui ont procédé à une sélection en fonction de la liste des enregistrements fournie par le studio. Quelques 300 heures d'émissions couvrant plus de 250 sujets ont ainsi été archivées. La venue de ce fonds, et d'autres qui sont venus s'y ajouter, accompagnés des inévitables problèmes de conservation et de consultation, a conduit les AVL à mener une enquête sur la fonction des archives sonores dans des archives communales¹ qui a abouti à l'engagement d'un technicien et à la création officielle d'une section «archives sonores».

Des «mesures d'urgence» ont été mises en place pour sauver les plus anciennes archives sonores de la Radio des trois régions linguistiques, soit 110.000 disques de gravure directe. Les travaux s'effectuent sous la responsabilité de la FN mais, comme l'a expliqué Kurt Deggeller, sur place dans les studios pour éviter des transports dommageables pour des disques déjà très fragiles. On procède à des copies sans filtrage sur cassettes digitales (digital audio tapes, DAT) après sélection. Même si seul un quart des disques peuvent encore être écoutés - composés de couches superposées de différentes matières, ils tendent à tomber en miettes, ils sont en effet encore trop nombreux et il faut recourir à différents critères: possibilité de réutilisation pour les programmes, rejet des séries répétitives ou de documents également disponibles sur papier etc. Les documents copiés sont inventoriés sur système informatique CHarta-Base, système multilingue qui permet des recherches dans tous les champs. Outre la description formelle du document original et les données

relatives à sa copie, il faut indiquer des informations telles que la présence éventuelle de documents écrits qui permettent de mieux comprendre le contexte du document sonore.

La Phonothèque nationale a eu à cœur de partager avec les participants son expérience en matière de conservation des documents sonores. Face aux problèmes de fragilité des supports, de démagnétisation, de contrôle des conditions d'humidité et de température, de disponibilité de matériel de lecture, la FN prône des règles très strictes de conservation. Pour ce qui concerne les disques, elle donne les conseils suivants:

- contrôler l'état des documents une fois par an,
- si un problème est constaté, faire immédiatement une copie de sauvegarde,
- contrôler régulièrement les appareils de lecture,
- faire les travaux pendant la bonne saison - les documents souffrent des brusques changements climatiques,
- ne jamais toucher les documents avec les doigts - porter des gants,
- ne jamais exposer les documents au rayonnement solaire,
- nettoyer à l'eau distillée savonneuse,
- remplacer les emballages d'origine par un conditionnement «archives»,
- 15-22 °C et 40-60% HR, pas plus de 4% de variation.

A propos de *Archivierung von Tonaufnahmen aus der staatlichen Verwaltung*, Niklaus Bütikofer a fait part de l'expérience des Archives fédérales. Dans les versements que reçoivent les Archives fédérales, la variété des documents sonores est surprenante:

- enregistrements de sessions parlementaires ou de séances de commissions destinées à permettre la rédaction des procès-verbaux,
- écoutes téléphoniques, reçues sous forme de transcriptions,
- enregistrements d'émissions de radio conservées à titre de preuve en cas de plainte ou pour l'exercice de la censure,
- enregistrements de discours, conférences de presse, interviews,
- enregistrements d'émissions de radio concernant la Confédération,
- enregistrements du trafic radio des avions effectués à titre de preuve,
- matériel d'instruction et d'exercice de l'Armée,
- textes dictés au dictaphone.

Si pour l'administration les enregistrements perdent toute valeur une fois que le document existe sous une forme écrite, il n'en est pas de même pour l'histoire,

quand les documents sonores peuvent révéler la spontanéité de l'expression, les nuances de l'intonation et des pauses, ou si les procès-verbaux de séance ne sont que des résumés ou ont été modifiés.

Abordant le thème délicat de *Datenschutz und rechtliche Probleme*, Josef Zwicker, Directeur des Archives d'Etat de Bâle-Ville, a souligné les contraintes des droits liés à la personnalité. En droit suisse, ils s'achèvent après la mort de la personne, ou après la fin de l'existence de la personne morale; ensuite s'applique de droit à la protection de la mémoire. Quand il s'agit de protéger la personnalité, la difficulté consiste à anonymiser les données: il faut non seulement rendre inaccessibles les noms, mais toute donnée qui permettrait l'identification de la personne concernée. Enfin, l'anonymisation ne touche pas que les documents, mais aussi leur description, c'est-à-dire nos inventaires.

Enquêtes et recherches sonores

Pour conclure cette Journée, ce sont des créateurs et des utilisateurs d'archives sonores qui ont fait part de leur expérience.

Une grande enquête d'histoire orale dans le domaine de l'histoire de la Radio en Suisse est menée actuellement par Theo Mäusli. Il s'agit d'interviewer une centaine de personnes, des pionniers de la radio, mais aussi des auditeurs des premières années d'émission à Genève, Zurich et Lugano. La réalisation de ce projet doit répondre aux exigences les plus élevées en matière de droit, de conservation et d'accès à l'information. Sur ce dernier point, on constate que les enquêtes d'histoire orale conservées dans nos archives sont souvent difficiles d'accès pour des raisons liées aux supports, aux contraintes de la consultation, à la structure de l'information, à la difficulté de réaliser après coup des instruments de recherche. Dans le cadre de cette enquête, les interviews sont recopiées sur disques compacts pourvus d'index, et le contenu est décrit dans une base de données. Le chercheur futur pourra ainsi identifier aisément et accéder rapidement aux parties des enregistrements qui l'intéressent.

Dans le cadre de divers projets cantonaux visant à documenter la variété des dialectes tessinois, Mario Vicari a entrepris de grandes enquêtes d'histoire orale dont il témoigne sous le titre *Ricerche etnolinguistica e fonti orali: dalla raccolta all'elaborazione*. Dans le but de récolter les dialectes et les usages locaux, Mario Vicari est allé interroger des habitants du Val de Blenio sur leur vie quotidienne d'autrefois. Parler du passé offre le grand avantage d'inciter les témoins à utiliser leur langue maternelle, les tournures et les expressions de l'époque. Une partie du matériel récolté a fait l'objet d'une publication²: des extraits représentatifs du dialecte et de

valeur ethnographique sont transcrits sur 3 colonnes (dialecte simplifié, dialecte en transcription phonétique, traduction italienne); chaque extrait est assorti d'un commentaire qui en restitue le contexte, et le volume est accompagné des enregistrements sonores correspondants. Depuis 1987, les enregistrements originaux sur bandes magnétiques et sur cassettes digitales, qui totalisent près de 400 heures d'écoute, sont conservés à la FN.

Professeur à l'Institut de Hautes études internationales (HEI) de Genève, Yves Collart est venu présenter *Un institut de travail scientifique sur les sources audiovisuelles: le CHERSA*. Le CHERSA, Centre d'historiographie et de recherche sur les sources audiovisuelles, a été créé en 1996 après avoir eu pendant plusieurs années la forme d'un séminaire donné par le professeur Collart³. Les futurs historiens y apprennent à exploiter toutes les formes de sources audiovisuelles, photos, caricatures, affiches, émissions de radio et de télévision, enquêtes d'histoire orale, musique. Les sujets de recherche y sont très variés, tels la crise yougoslave à travers la caricature politique ou le flamenco comme source d'histoire orale sur les gitans d'Andalousie. Une thèse a été consacrée aux réfugiés juifs en Suisse pendant la Guerre⁴ à la suite d'une enquête d'histoire orale.

François Burgy
Commission de formation AAS

1 Cf. ARBIDO, n° 1, 1995, p. 17.

2 *Valle di Blenio*, a cura di Mario Vicari, Bellinzona: Ufficio cantonale dei musei, Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana, 1988-1995, 2 vol. + 2 cassettes + 2 disques (Documenti orali della Svizzera italiana)

3 Yves Collart: «De l'audiovisuel comme source de l'histoire», *Revue suisse d'histoire*, vol. 45, 1995, Nr. 4, p. 221-227.

4 Fabienne Regard: *Les réfugiés juifs en Suisse pendant la seconde guerre mondiale vus par le prisme de leur(s) mémoire(s)*, Genève, Université de Genève/Institut universitaire de hautes Etudes internationales, 1995, 2 vol.